

Lorraine, le 7 mai 2015

Me Sonia Lebel
Procureure en chef
Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des
contrats publics dans l'industrie de la construction
600, rue Fullum, sous-sol – secteur 0570
Montréal (Québec)
H2K 3L6



Objet : Préavis en vertu de l'article 82 des Règles de procédure de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

Madame la procureure en chef,

Concernant l'avis que vous m'avez fait parvenir en date du 24 avril dernier, je tiens à vous aviser que je suis en total désaccord que les commissaires puissent tirer la conclusion que j'ai « *obtenu du financement en argent comptant de la part de firmes de génie, notamment de la part de Groupe Séguin, et ce, par l'intermédiaire de Michel Beausoleil* ».

S'ils agissaient ainsi, ils me condamneraient par association, sur des ouï-dire, alors que j'ai pourtant réfuté ces allégations, publiquement, et à maintes reprises et à chaque fois qu'il m'en a été donné l'occasion, alors que la Commission ne m'a jamais convoqué.

L'avocat mis en cause par votre témoin, Me Michel Beausoleil, a aussi réfuté ces allégations. Le Directeur général des élections du Québec (DGE), a aussi enquêté ces allégations, à la suite des révélations faites devant la Commission, et aucune suite n'y a été donnée après vérifications de nos bilans financiers. Je vous joins copie de ma déclaration à l'enquêteur du DGE, Monsieur Louis Turgeon.

Vous trouverez aussi, sous pli, un affidavit de la part de Me Michel Beausoleil, confirmant qu'il n'a jamais demandé ou reçu d'argent de l'ingénieur Michel Lalonde, et qu'il ne m'en a pas, par conséquent, remis.

Me Lebel, en tout respect, j'insiste pour vous préciser que je ne fais pas de la politique de cette manière. Je dénonce de tels agissements et si j'étais mis au courant de tels actes, je serais le premier à contacter les policiers. Je suis comme tous les citoyennes et citoyens de Lorraine, comme du Québec choqué par ces démonstrations de collusion et de corruption dans les administrations publiques. Et, comme tous les citoyens du Québec, j'ai hâte que la lumière soit faite. Il en va de ma réputation.

Je tiens à vous préciser j'offre, de nouveau, mon entière collaboration et celle de mon administration à la Commission.

Bien à vous,

Ramez Ayoub
Maire